Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Un Bollénois remporte la finale du concours Graines de Boss



Créé en 2004, le concours Graines de Boss a pour objectif d'accompagner les jeunes créateurs d'entreprise en leur apportant un soutien notamment de la part de mentors. Diffusé chaque année dans l'émission Capital sur M6, le concours Graines de Boss attire un nombre croissant d'entrepreneurs, de cadres dirigeants et d'investisseurs.
Pour sa première édition dans le département, et la 20e au niveau national, c'est la CCI de Vaucluse (Chambre de commerce et de l'industrie), partenaire de l'opération, qui a accueilli cette version vauclusienne de Graine de Boss dans ses locaux du Cours Jean-Jaurès à Avignon.

Un concours ouvert à tous
Le concours permet de soutenir les projets des entrepreneurs grâce à un véritable réseau de plus de 1000 mentors, d'investisseurs, de chefs d'entreprises,... Il y a cette notion de vouloir porter son projet jusqu'au bout de ses ambitions. C'est cet accompagnement que propose d'apporter Graines de Boss.

Ce concours est ouvert à tous, quel que soit le domaine d'activité. Il y a tout de même certaines modalités pour cette édition :

- Dépôt d'un dossier sur le site entre le 22 janvier et le 31 mars
- Ouvert aux jeunes entrepreneurs de moins de 5 ans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

- Ouvert aux porteurs de projets

> « Cette initiative permet de mettre en avant les pépites et les futures pépites de notre territoire. »
>
> *Gilbert Marcelli, président de la CCI Vaucluse*

« Cette initiative permet de mettre en avant les pépites et les futures pépites de notre territoire, explique le président de la CCI Vaucluse Gilbert Marcelli. On est prêts à aller plus loin sur la création d'entreprises, et vous accompagner plus en détail au niveau de ces créations. Il y a l'aspect juridique, il y a l'aspect financier, et puis l'aspect de tutorat qui permet à vos entreprises et à vos petites entreprises de se développer. Et il faut également vous accompagner pour avoir la bonne idée, et pour que la bonne idée soit au mieux utilisée. »

5 candidats et 8 minutes pour convaincre

Pour la finale départementale, 5 candidats étaient présents avec des projets de divers horizons, parmi ces candidats on retrouvait : Christophe Vanneste pour Acqua Innovation, Julien Louis pour Hexagone horlogerie, Fleur Masson avec la biscuiterie le Beau Geste, les Monocyclettes par Angélique Lecomte et le projet Phase 9 porté par Dorian Ghilozzi.

La finale de ce concours se déroulait devant un jury composé de 5 membres : Roselyne Macario membre titulaire de la CCI Vaucluse, Eugène Hermitte également membre titulaire de la CCI, Christèle Collet directrice régionale BNI Hauts de Provence et membre associée, Christophe Bardin directeur commercial chez NRJ et Claire Vanni conseillère à la création d'entreprise.

Les candidats disposaient de huit minutes pour présenter leur projet et les avancées prévues. Après leur discours, une session d'échange avec le jury suivait. À l'issue des présentations, les cinq membres du jury ont délibéré à huis clos pour sélectionner le candidat correspondant le mieux à leurs attentes, afin de l'envoyer en finale au siège du MEDEF à Paris parrainé par le Ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Le bollénois Hexagone horlogerie lauréat

Julien Louis, grand gagnant de cette première départementale, représentera son projet à Paris le 25 juin lors de la remise nationale du prix Territoire, aux côtés des autres lauréats. Par ailleurs, ce dernier a notamment été aussi soutenu par le Réseau entreprendre Rhône-Durance en bénéficiant d'un prêt d'honneur de 20 000€ en 2022.

Sa société Hexagone horlogerie implantée sur Bollène propose une collection de montres de luxe françaises, dont la collection Ovalie qui a été présentée durant le concours.

Un suivi des autres candidats sera également assuré dans le but de soutenir les initiatives novatrices et les projets avec du potentiel.

Sarah Ripert & L.G.